



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 30 mars 2015

Communiqué de presse

PARTICIPEZ A LA SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE : L'APPEL A PROJETS EST OUVERT JUSQU'AU 5 JUIN



En 2015, la Semaine du développement durable devient européenne et change de dates. Elle porte désormais le nom de Semaine européenne du développement durable (SEDD) et se déroulera du samedi 30 mai au vendredi 5 juin 2015. Cette première édition sera le lancement d'un mouvement européen qui vise à encourager les initiatives locales partout en Europe.

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais invite les collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements d'enseignement, centres de recherche, établissements publics, musées, fondations, organismes de gestion... à proposer leurs projets avant le 5 juin. C'est l'occasion de présenter leurs actions ou manifestations en faveur du développement durable.

Dès 2003, la France créait sa semaine du développement durable (SDD). Prenant de l'ampleur d'année en année, elle fédère aujourd'hui plus de 4 000 actions partout sur le territoire. L'Allemagne lui a emboîté le pas en 2012, puis l'Autriche, l'année suivante. Les ministres en charge du développement durable des trois pays ont décidé de coordonner ces événements nationaux à une échelle européenne pour en accroître la portée. Ainsi, en 2015, tous les acteurs des trois pays sont invités à se mobiliser du 30 mai au 5 juin, date de la journée mondiale de l'environnement. Grâce à ce nouveau portage, les opérations et les actions labellisées « SDD » bénéficieront d'une visibilité accrue.

En France, la SEDD 2015 sera un vecteur de mobilisation contre le changement climatique, déclaré « grande cause nationale » à l'occasion de la tenue de la COP21 en décembre, à Paris. L'idée est d'expliquer aux Français qu'ils peuvent devenir acteurs de la lutte contre le changement climatique grâce aux nouveaux outils contenus dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Les acteurs de cette SEDD sont invités à sensibiliser aux enjeux du développement durable et à relayer, entre le 30 mai et le 5 juin, auprès du grand public, jeunes, professionnels, public interne, scolaires, collectivités, experts, des solutions concrètes pour agir et inciter à l'adoption de comportements responsables. Ces actions peuvent prendre des formes variées : action pédagogique, conférence, concours, exposition, sortie, village associatif, visite, festival, marché, portes ouvertes, projection de film... et porter tous les champs du développement durable : consommation, biodiversité, climat, déchets, eau, emplois verts/formations, énergie, habitat, loisirs, mer/littoral, RSE, sports, tourisme, transports, urbanisme, jardinage...

Pour en savoir plus :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/>
www.nord-pas-de-calais.gouv.fr

Service communication de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
dreal-npdc.communication@developpement-durable.gouv.fr

44 rue de Tournai – CS 40259 - 59019 Lille cedex

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr
www.nord-pas-de-calais.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59